



FICHE PROGRAMMATION

AFGES - OUTSOURCING CONTROLE DES PRESTATIONS ESSENTIELLES EXTERNALISEES PSEE /CRITIQUES ET IMPORTANT

Public

Auditeur(trice), Comptable - Assistant(e) comptable, Contrôleur(euse) de gestion, Directeur(trice) et responsable d'équipe, Directeur(trice)/Responsable administratif(ve) et financier (e)

Prérequis

Aucun prérequis nécessaire pour suivre cette formation

Objectifs pédagogiques

Connaître le dispositif réglementaire et normatif

Savoir déployer des méthodologies d'identification et d'évaluation des risques liées à l'externalisation compte-tenu du contexte réglementaire

Connaître les modalités de mise en œuvre d'un dispositif de supervision permanent et périodique des services externalisés et savoir les mettre

S'appuyer sur les meilleures pratiques de place

Contenu

1-LES PRINCIPALES NOTIONS ATTACHÉES À LA NOTION DE PEE

Enjeux de l'externalisation pour l'industrie bancaire.

Définitions.

Contexte réglementaire :

Arrêté du 3 Novembre 2014 relatif au contrôle interne.

Analyse comparée avec les guidelines de l'EBA de février 2019 « orientations relatives à l'externalisation ».

Principales obligations : contrats et dispositif de contrôle.

Gouvernance et examen du contrôle des PEE.

Travaux de place et éléments normatifs.

2- ÉLIGIBILITÉ, CLASSIFICATION, APPROCHE PAR LES RISQUES

Critères d'éligibilité.

Principes de classification.

Typologie de risques associés à l'externalisation.

Approche par les risques des PEE :

Critères quantitatifs

Risques qualitatifs.

Lien avec les cartographies des risques existantes.

3- PÉRIMÈTRE DU CONTRÔLE INTERNE DES PRESTATIONS ESSENTIELLES EXTERNALISÉES

Contrôle de conformité et contrôle opérationnel.

Les principaux éléments constitutifs du périmètre de contrôle :

- Conformité contractuelle.
- Situation financière du prestataire.
- Agréments, certifications et qualité.
- Dispositif Général de Gouvernance et de contrôle interne.
- Contrôle interne de la prestation fournie.
- Dispositif de traitement des incidents relatifs à la prestation.
- Fiabilité des états de suivi et de reporting.
- Systèmes d'information et Continuité d'Activité.

4- MISE EN ŒUVRE DU CONTRÔLE PERMANENT ET PÉRIODIQUE DES PRESTATIONS ESSENTIELLES EXTERNALISÉES

Rôle et responsabilités des différents organes de contrôle et des opérationnels en charge de la prestation.

Définition d'un niveau de surveillance adapté.

Typologie des contrôles sur pièces et sur place.

Élaboration d'un plan de contrôle permanent des PEE.

Élaborer un plan et guide d'audit des PEE :

- Particularités des audits de PEE.
- Audits dédiés vs audits mutualisés.
- Suivi des recommandations d'audit des PEE.

5- SYNTHÈSE ET CONCLUSION

Retrouvez toute l'offre de services CCI sur le site www.cci.nc 

Contact : Province Sud
Province Nord

 24 31 35
 42 68 20

 entreprises@cci.nc
 formation-nord@cci.nc